



# «IL FAUT REDONNER CONFIANCE AUX ASSURÉS»

**La LPP traverse une zone de turbulences: réforme rejetée, population vieillissante, incertitudes économiques. Entretien avec Marlène Rast, directrice de la Fondation Collective Groupe Mutuel.**

**M**arlène Rast dirige depuis 30 ans la Fondation Collective et la stratégie prévoyance. À la tête de la gestion de près de 30'000 assurés pour une fortune totale de 3 milliards de francs, elle livre son analyse sur l'avenir du 2e pilier.

**La réforme de la LPP a été rejetée en 2024. Quelle est votre lecture de cette décision et ses conséquences?**

Les problèmes que la réforme visait à résoudre restent d'actualité: le financement à long terme, la couverture des travailleurs à temps partiel, ou encore l'adaptation aux nouveaux modes de vie. Ce rejet m'a attristée, car il aurait permis à certains travailleurs à temps partiel d'accéder à une couverture plus équitable. Mais le projet n'a pas assez pris en compte les réalités diverses de cette population. Pour les petits salaires, la priorité reste souvent le revenu net immédiat plutôt que la retraite. En revanche, il devient urgent d'aligner la prévoyance sur les nouvelles réalités des familles, où les deux parents partagent travail et garde des enfants. Le financement est un autre

point sensible: le taux de conversion élevé entraîne un transfert entre actifs et

retraités. Les premiers financent en partie les rentes, sans que cela soit visible. C'est un véritable enjeu pour l'avenir.

**Comment renforcer la confiance dans la LPP?**

La confiance doit être la priorité. Or, on se méfie de ce que l'on ne comprend pas. Le 2e pilier est complexe: il faut donc miser sur la formation et l'information, au plus près des assurés, dans les entreprises. Depuis plusieurs années, nous organisons avec Groupe Mutuel des présentations en entreprise sur la solution de prévoyance et les trois piliers. L'intérêt et les nombreuses questions démontrent qu'il y a là un réel besoin.

**Comment adapter sa prévoyance aux évolutions actuelles?**

Les fondations collectives, comme celle du Groupe Mutuel, proposent aujourd'hui des solutions économiques

pour les petites entreprises, mais aussi du sur mesure pour les plus grandes, avec le choix du taux de conversion, de l'allocation des actifs ou du taux d'intérêt annuel. Les entreprises doivent rester à l'écoute du marché, analyser leur solution et l'intégrer à leur politique RH, afin de fidéliser leurs collaborateurs et d'attirer de nouveaux talents.

**Quels sont les principaux risques qui pèsent sur le 2e pilier?**



PME Magazine  
8005 Zürich  
043/ 444 59 02  
<https://www.pme.ch/>

Genre de média: Imprimé  
Type de média: Médias populaires  
Tirage: 13'998  
Parution: mensuel



Page: 9  
Surface: 46'060 mm<sup>2</sup>

groupe  
mutuel

Ordre: 3008600  
N° de thème: 397250  
Référence:  
8d873177-157c-4cf8-987b-10acb956cf50  
Couverture Page: 2/2

Historiquement, la prévoyance professionnelle reposait sur le rendement sans risque — le «tiers-cotisant». Or, ça a presque disparu, obligeant à intégrer plus de volatilité dans les placements. L'évolution démographique ne poserait pas de problème si chaque assuré ne percevait que ce qu'il a cotisé. Le taux de conversion actuel entraîne une redistribution entre actifs et retraités qui fragilise le système, au point de pousser vers une individualisation, même dans un cadre collectif.



PHOTO: GROUPE MUTUEL

Selon Marlène Rast, les entreprises doivent suivre le marché, pour vérifier si leur solution de prévoyance reste adaptée.

**La prévoyance vous intéresse?  
Renseignez-vous**

**La Fondation Collective Groupe Mutuel offre une flexibilité maximale vous permettant de créer une solution de prévoyance professionnelle sur mesure, tout en externalisant les responsabilités et en profitant de la mutualisation pour réduire les coûts.**  
Découvrez nos solutions:



### Un événement dédié à la prévoyance

«Le Forum Prévoyance joue un rôle majeur dans la formation et l'information. Les interventions et publications associées démystifient la prévoyance et enrichissent le débat grâce à des points de vue variés», déclare Marlène Rast.  
Participez au 6e Forum Prévoyance, le 9 septembre à l'IMD Lausanne.  
Thème: «LPP: 40 ans pour construire un pilier, combien pour le réinventer?»  
Une journée pour comprendre les enjeux du 2e pilier et s'informer auprès d'experts.

Inscriptions: [events.letemps.ch/prevoyance](https://events.letemps.ch/prevoyance)